

COMITÉ DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY

Rélevé de décisions de la réunion du 13 mars 2020

Le Comité Directeur de la LNR a été réuni ce jour en urgence par conférence téléphonique à la suite de l'intervention du Président de la République hier soir sur la crise sanitaire qui affecte le pays liée au Covid-19. Le Comité Directeur de la LNR a également pris connaissance de l'annonce par le Premier Ministre ce jour de l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes.

Dans ces circonstances exceptionnelles, au vu et prenant acte des décisions des pouvoirs publics sur les différentes mesures destinées à lutter contre l'épidémie qui devient la priorité de la communauté nationale, le Comité Directeur a décidé de la suspension temporaire du TOP 14 et de la PRO D2.

Cette décision est à effet immédiat et s'applique aux deux matches en retard de PRO D2 qui étaient prévus demain (Montauban / Provence et Carcassonne / Valence).

La LNR demande également de suspendre les entraînements collectifs organisés par les clubs professionnels.

L'Assemblée Générale Exceptionnelle qui était prévue ce lundi 16 mars à Toulouse est par ailleurs annulée.

Enfin, le Comité Directeur de la LNR sollicite de l'EPCR qu'elle suspende également dans les meilleurs délais les matches de quarts de finale des compétitions européennes impliquant des clubs français.

La LNR communiquera ultérieurement sur le calendrier des réunions de ses différents organes statutaires qui examineront les suites à donner à cette situation.